

N°480

du 13
Mars
2012



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

AFRIQUE : LE MEILLEUR ET LE PIRE EN ECONOMIE

L'excellent site Internet SLATE dresse un bilan des meilleures et des pires économies du continent africain.

Au tableau d'horreur on trouve Madagascar où tous les indicateurs économiques sont actuellement dans le rouge: une croissance négative (-2% en 2010), un Indice du développement humain négatif, un Revenu National Brut par habitant faible, un Etat défaillant et une crise de confiance de la part des investisseurs étrangers. Depuis la prise de pouvoir de l'ancien maire de la capitale, Andry Rajoelina, en mars 2009, le pays est mal géré. La perspective de croissance en 2011 est également faible selon le FMI.

Le potentiel économique de la Grande Île est inexploité malgré des ressources naturelles abondantes. La déforestation s'accélère et les investisseurs attendent le retour à la stabilité politique pour investir.

Au tableau d'honneur, on trouve le Ghana qui jouit d'une bonne stabilité démocratique. Il devrait selon les projections du FMI atteindre les +13,7% de croissance en 2011. L'un des plus fortes progressions économiques d'Afrique et aussi du monde. Le taux d'inflation y est très bas. Le pays dispose d'un sous-sol riche en or et en pétrole dont l'exploitation offshore est florissante. Les ressources du cacao sont en progression et le secteur

suite à la page 2

P.4 Afin de réduire la dépendance budgétaire extérieure du pays

L'Autorité commande une étude qui oppose les forces aux faiblesses du commerce togolais

P.3 Colloque international
sur le VIH/SIDA

**Sauver les
malades et protéger
les soignants**



Arthème S. Ahoomey-Zunu, Ministre du Commerce

P.3 Constat après 33 mois
de vie de la loi de 2009

**Les références ethniques
résistent toujours
à la réorganisation
de l'état civil**

P.4 Au-delà de l'assurance de sécurité du Gouvernement

**Koffi Kounté parti pour
rester définitivement
exilé en France**

P.3 Discrimination, marginalisation, exploitation,
bénévolat professé et grève

**Les enseignants du
confessionnel ne veulent plus
croire au Salut par les Eglises**

REPÈRES

Gestion et utilisation durables des écosystèmes en Afrique de l'ouest

Un atelier de validation du rapport du Togo dans le cadre du processus d'élaboration de plan de convergence pour la gestion et l'utilisation durables des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest s'est tenu les 8 et 9 mars à Lomé.

Il est organisé par le ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières avec les appuis technique et financier de la FAO et de la commission Eaux et Forêts de la CEDEAO. La rencontre a réuni des experts en environnement et des membres des organisations de la société civile. L'adoption de ce document permettra d'apporter des améliorations nécessaires au projet "Appui à la préparation du plan de convergence pour la gestion et utilisation durables des écosystèmes". Le projet ambitionne, entre autres, de faciliter la prise en charge par les acteurs locaux des responsabilités qui leur incombent dans le cadre de la gestion décentralisée des ressources forestières et fauniques, promouvoir l'utilisation rationnelle du patrimoine forestier, harmoniser les politiques, les lois et règlements en tenant compte des spécificités agro-écologiques. Le secrétaire général du ministère de l'Environnement et des Ressources forestières, Daku Didi, a indiqué que les travaux de ces assises constituent une étape très importante dans le processus, raison pour laquelle il a convié les participants à examiner avec attention le document. M. Daku a témoigné sa gratitude à la FAO et à la CEDEAO pour leur accompagnement. Le directeur des Eaux et Forêts, Sama Boundjouw, a affirmé que les forêts et espaces boisés de la sous-région sont fortement soumis à la déforestation et à la dégradation. Selon lui, ce plan de convergence viendra palier les nombreux problèmes que connaît l'espace CEDEAO en matière de gestion durable des forêts. Le consultant international de la FAO, Amadou Maïga, a indiqué que l'objectif de la rencontre est de donner les moyens aux pays de la sous-région de parler et d'agir d'une même voix au niveau sous-régional dans le domaine des forêts et de la faune. M. Maïga a réaffirmé la disponibilité de la FAO à accompagner l'Etat togolais dans ses projets.

Entre jeunes avocats et prisonnières

L'Union des Jeunes Avocats du Togo (UJA-Togo) a offert des vivres et non vivres aux femmes détenues de la prison civile de Lomé le mercredi 8 mars.

Composé de riz, de savons, d'huile, de tomates concentrées, de sucre et de pâtes alimentaires, ce don s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la femme. Il s'agit pour l'UJA de témoigner sa compassion et son soutien aux prisonnières afin que celles-ci ne se sentent pas oubliées par la société. L'association a prodigué des conseils aux détenues pour les inviter à proscrire après leur libération, des actes immoraux qui exposent l'individu à la rigueur de la loi. Elle a promis d'organiser des séances d'assistance gratuites pour défendre les cas des détenues démunies qui sont incapables de payer les prestations d'un avocat. La présidente de l'UJA, Me Woana Tchali Abravi a précisé que celles dont les dossiers sont prêts pour passer au jugement seront les premières à être défendues. Elle a confié également que son association a prévu de réaliser un plaidoyer pour la libération rapide de ces prisonnières. Pour Me Woana, la femme est naturellement calme et par conséquent n'a pas sa place en prison mais plutôt dans sa famille pour entretenir son foyer et éduquer ses enfants.

Un message aux femmes réfugiées au Togo

Le représentant du Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) au Togo, Théophilus Vodounou a adressé un message aux femmes réfugiées au Togo dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la femme, le jeudi 8 mars.

Le thème de cette année est "L'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'éradication de la pauvreté et de la faim, le développement et les défis actuels". Le message stipule qu'en référence au thème de cette année, la promotion de l'autonomisation des femmes réfugiées du camp d'Avépozo et la ville de Lomé devient pour le HCR un objectif non négligeable. Ainsi, il s'engage avec ses partenaires en développement (ATBEF, ADRA, ANAR et le Système des Nations Unies) à accompagner les femmes réfugiées vers une autonomisation économique durable. Reprenant le point de vue du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon qui dans son message dit ce qui suit : "Les femmes, qui sont près d'un demi-milliard à travailler sur de petites exploitations ou des terres qui ne leur appartiennent pas, constituent la majorité de la main d'œuvre agricole", M. Vodounou a estimé que si on donnait la possibilité aux femmes réfugiées au Nord du Togo, d'avoir accès à la terre agricole, elles pourraient également s'auto prendre en charge pour l'éradication de la pauvreté et de la faim. Il a encouragé celles qui sont au camp d'Avépozo et en ville à s'investir dans des petits commerces avec l'appui du programme "Activités Génératrices de Revenus" (AGR) dont elles bénéficient déjà. Le représentant du HCR a invité les partenaires à aider les femmes réfugiées et à plaider véritablement pour leur autonomisation. Ace jour, 46% de réfugiés vivant au camp d'Avépozo sont des femmes et des filles tandis qu'en ville elles sont 50%.

Les femmes OBUTS dans la nation

Des femmes membres de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS) ont célébré la journée de la femme le jeudi 8 mars à Lomé dans une ambiance de fête et de louange à Dieu, en présence du président national du parti, Agbéyomé Kodjo. Placée sous le thème "Autonomisation des femmes rurales, éradiquer la faim et la pauvreté", cette rencontre a permis de sensibiliser les femmes du parti sur leur dignité et leurs rôles dans le développement du pays. Après les chants religieux accompagnés de danses, les femmes participantes sont restées attentives aux explications diverses données par les responsables du parti sur la célébration de cette journée. La conseillère au bureau national, Adoku Bello a indiqué que la journée du 9 mars reste une tradition et un devoir de mémoire auxquels les femmes du parti ne peuvent se dérober. Elle a souligné que la situation de la femme rurale est structurée par le rythme des saisons et les aléas de nature, ce qui rend aléatoire toute possibilité de prévision réaliste d'espérance de revenus tirés d'activités champêtres. Selon elle, un tel environnement de pénurie ne peut être que propice à l'expansion de la faim et de la misère. Elle a fait au gouvernement des recommandations pour l'amélioration de la situation de la femme. Mme Adaku a exhorté les femmes à s'investir davantage dans leur rôle d'éducatrice, d'édification et de gardienne de la joie familiale.

Littérature togolaise

Rentrée littéraire chez les Editions Awoudy

Les éditions Awoudy ont effectué a effectué sa rentrée littéraire le 25 février dernier avec la publication de 4 ouvrages dont deux recueils de poèmes et deux romans.

Il s'agit de Paroles insulaires (poèmes) de Nicaise ASSOUAN. Enseignant de son état et actuellement proviseur au Lycée d'Agbodrafo, Nicaise ASSOUAN propose dans ce recueil de poèmes, des vers bien ciselés qui sonnent comme "une invite didactique adressée au lecteur pour qu'il s'isole à son tour dans l'insularité de la réflexion et de la jouissance esthétique que procure la poésie à ceux qui savent la goûter", selon le préfacier Ayayi

Togoata APEDO-AMAH.

Partir pour les mots, le second recueil de poèmes est une œuvre d'Anas ATAKORA. Une première œuvre de cet étudiant titulaire d'une maîtrise ès lettres et passionné de littérature. Pour Yata ARATEME, l'auteur de la préface : "Chaque poème du recueil est lourd de pensées profondes. Il faut les lire en silence, à haute voix et les relire souvent pour en percevoir la portée."

Le premier roman publié cette année par Awoudy est Comment aurais-je pu savoir ? de Mawulolo AHLIJAH. Un roman qui mène dans les méandres d'un récit d'amour, "récit troublant, étrangement réaliste,

livré au lecteur comme une confidence en deux actes."

Cœurs enterrés de Treasure KAKPO, est la seconde édition romanesque de cette maison. L'auteur est secrétaire bilingue, diplômée du CIREL-VB (Centre International de Recherche et d'Etude de Langues-Village du Bénin). Elle nous livre également un récit d'amour entre deux jeunes étudiants appelés à affronter bien des forces du mal. Le pari est loin d'être gagné...

Les Editions Awoudy ont pour philosophie d'éditer des opuscules de quelques quarantaines de pages en vue de permettre au grand nombre d'avoir accès aux livres. Cette maison a permis l'apparition subite sur le marché des livres de nombreux auteurs restés dans l'ombre. C'est une solution au désert éditorial au Togo. Awoudy a coutume de faire préfacier les livres par des grands noms des lettres au Togo, dont Kangni Alem, Apedo Togoata-Amah,...

Démocratie

Afrique : le mirage démocratique

Dans les années 1990, Vincent Hugueux faisait envie par ces reportages. Il a même fait des papiers courageux sur le Rwanda dans lesquels il avait pris des positions élevées contre le génocide et la complicité passive voire active de la France, de l'implication de certains services du renseignement.

pouvoir ponctuent régulièrement la vie politique de nombreux pays africains.

L'obsession de l'Occident pour des échéances électorales considérées comme une fin en soi et non comme l'aboutissement d'un long processus a créé une illusion dont il faut désormais se défaire : les simulacres électoraux auxquels on assiste suffisent à relativiser la démocratisation réelle du continent africain et témoignent de la bienveillance complice de la France, de l'Union européenne et des États-Unis. Ce respect formel des normes démocratiques masque mal un enlèvement, voire une régression des pratiques politiques africaines. Les exemples sont nombreux : dérives dynastiques au Gabon, en RDC ou au Sénégal, refus de Laurent Gbagbo de quitter le pouvoir en Côte d'Ivoire, bricolages constitutionnels permettant à des chefs d'État d'être réélus indéfiniment, déni du fait ethnique qui demeure une réalité politique incontournable, acceptation du "modèle" rwandais associant croissance économique et répression des opposants.

Le populisme, la réécriture magnifiée de l'Histoire et la martingale coloniale qui expliquerait les difficultés africaines actuelles : tout est bon pour alimenter le mirage démocratique en Afrique.

Un essai dérangeant mais bienvenu au moment où?, en un saisissant contraste, les peuples arabes se lancent, eux, dans l'aventure démocratique.

Vincent Hugueux : Le mirage démocratique, 80 pages, 3, 80 Euros

Editorial

AFRIQUE : LE MEILLEUR ET LE PIRE EN ECONOMIE

suite de la page 1

agricole représente un tiers du PIB. Il emploie la moitié de la population active.

On notera la dégradation de l'économie béninoise. La crise économique divise de moitié la croissance du Bénin. De plus de 4%, la croissance de son PIB

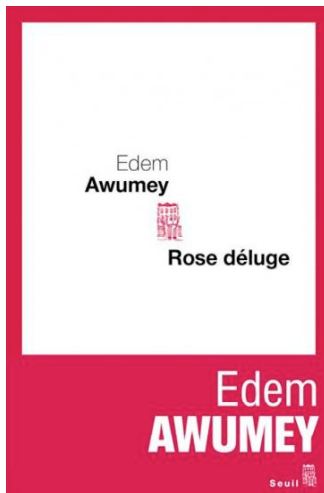
est retombée à 2,5% en 2010. En revanche, l'économie togolaise est en pleine expansion après des années de marasme. Les investisseurs et les institutions internationales font confiance à Faure Gnassingbé et à son équipe pour conduire les destinées de la nation.

Parution

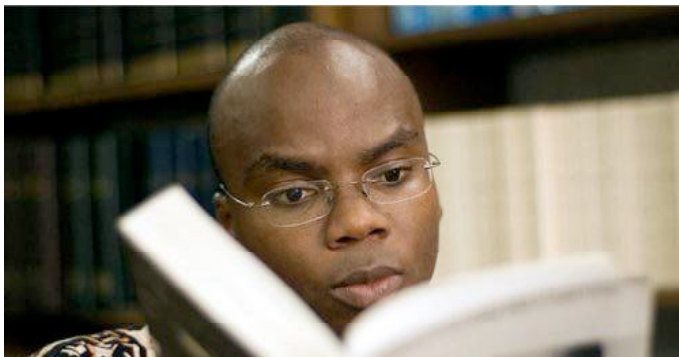
Edem Awumey: Rose déluge

Le Togolais résident au Canada, Edem Awumey vient de publier un troisième roman, Rose déluge. Voici un peu le résumé de la quatrième couverture.

Ils se rencontrent à Ottawa, en attendant un bus en retard. On entend ici leurs deux voix. Sambo arrive du Golfe de Guinée pour obéir aux dernières volontés de sa tante Rose dont il transporte les reliques (les cheveux et les ongles) pour les ramener la Nouvelle-Orléans la terre de ses ancêtres. Louise, acadienne paumée, espère une vie nouvelle de danseuse. L'écriture inspirée et flamboyante d'Edem Awumey fait de leur amour



construit. Superbe et magique. Edem Awumey a déjà publié Port-Lomé,



spontané un beau voyage entre l'Afrique et l'Amérique. La tradition et la modernité se répondent pour que le passé nourrisse la vie qui se

Les Pieds sales.

Edem Awumey, Rose déluge (Le Seuil) 208 pages, 17,50 €.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Constat après 33 mois de vie de la loi de 2009

Les références ethniques résistent toujours à la réorganisation de l'état civil

Sylvestre D.

A l'époque, l'initiative était unanimement saluée. Les références ethniques devaient disparaître des actes de l'état civil, principalement des volets des actes de naissance. L'interdiction était contenue dans la loi portant organisation de l'état civil au Togo votée par l'Assemblée nationale le 9 juin 2009. Pour, entonnait-on, concrétiser la marche vers la création d'une véritable Nation. De façon concrète, « *les mentions «coutume du père» et «ethnie» sont interdites sur tous les volets du registre de l'état civil* ». Cette référence était surtout source de discrimination à relent ethnique et régionaliste. Et c'est ici qu'on peut se demander ce qui fait maintenir la mention « *coutume du père* » sur les extraits d'acte de naissance jusqu'aujourd'hui. Sur certains actes, on la remplit par Ewé, Kabyè, Kotokoli, Moba, Mina, etc. Autrement, le déclarant et sa progéniture, ils sont d'où avant d'être Togolais ? Sur d'autres, rien n'est mentionné en face de la mention. Peut-être, par oubli. Mais, la racine du mal est de continuer par distribuer dans les centres d'état civil des fiches portant la mention rejetée par le Gouvernement et, par après, les députés.

Au-delà de l'interdiction formelle, la loi réorganisant l'état civil visait à lutter contre certains dysfonctionnements : jusque-là, le citoyen qui a perdu son acte de naissance ne pouvait plus s'établir aisément un nouveau document car, au niveau de l'Etat, il n'y avait aucune trace du registre qui avait servi à l'enregistrer. Sans oublier la non-validité des extraits d'acte de naissance qu'on oppose des fois au citoyen de bonne foi. Aussi était-il question d'éliminer les lacunes du décret n°62-89 du 2 juillet 1962 organisant l'état civil au Togo. Auparavant, chaque feuillet d'acte d'état civil comportait 4 volets. La loi de 2009 a créé un 5^{ème} volet destiné à l'administration territoriale pour centralisation, permettant aux services de la documentation et autres services d'Etat de procéder à la vérification d'éventuels actes frauduleux ou douteux dont le taux s'accroît.

Les actes sont signés par l'officier d'état civil ou les délégataires de signature. C'est la seule condition d'authenticité des actes. Le déclarant est tenu de signer l'acte qui lui est délivré. S'il ne sait ou ne peut pas signer, son empreinte digitale est relevée en lieu et place de la signature. Le volet n°5 est remis au déclarant et tient lieu d'extrait d'acte de naissance. Le volet n°4 est adressé à la Direction régionale de la statistique, le volet n°3 au juge du tribunal territorialement compétent, chaque année, et le volet n°2 au ministère de l'Administration territoriale pour



Pascal A. Bodjona, Ministre de l'Administration territoriale

centralisation nationale. Le volet n°1 est conservé par le centre qui enregistre l'acte et constitue le registre de l'état civil, obligatoirement visé par trimestre par le préfet. Ainsi, il sera superflu de perdre toutes les traces avec l'informatisation de l'état civil qui n'est pas encore allée jusqu'au bout. A la fin de chaque année, le registre est clos et arrêté par l'agent chargé de l'état civil qui dresse une table alphabétique annuelle des actes qui y sont contenus. La table alphabétique comporte, en face du nom, dans la colonne de la date de l'acte, le numéro d'inscription de l'acte. Il est établi tous les 5 ans, en

trois exemplaires, un relevé des tables alphabétiques annuelles à conserver au centre d'état civil, au greffe du tribunal et au ministère de l'Administration territoriale.

Le caractère obligatoire de tous les actes d'état civil est réaffirmé. La déclaration de naissance est faite dans les 45 jours qui suivent la naissance de l'enfant au centre d'état civil du lieu de naissance ou à l'étranger si la naissance y est survenue. Contre l'ancien délai de 30 jours jugé trop court. Avis à ces nombreux individus qui sont interrogés au Service des passeports : des extraits d'acte, et non des jugements supplétifs,

établis 5, 10, 15 ou 20 ans après le jour de naissance déclaré. Bizarre ! La déclaration incombe aux père et mère de l'enfant, à toute personne autorisée par l'un des parents et, à défaut, par le médecin ou la sage-femme dans le respect de la loi. Une déclaration de naissance hors délai fait l'objet de jugement supplétif du tribunal. Le nouveau-né abandonné est enregistré par les services d'état civil du lieu de la découverte sur la base du Code de l'enfant et celui des Personnes et de la famille, avec un procès-verbal détaillé adressé au procureur de la République compétent. La déclaration de décès, elle, est faite dans les 15 jours suivant le décès et donne lieu à un document authentique. La déclaration de décès frappée de forclusion peut aussi être enregistrée.

Des amendes et/ou des emprisonnements existent pour quiconque, légalement tenu, aura négligé de déclarer à l'état civil une naissance ou un décès, pour quiconque aura sciemment fait à l'officier d'état civil des déclarations inexactes de nature à altérer l'état personnel et familial de l'enfant, pour l'officier ou le préposé de l'état civil qui aura sciemment enregistré des déclarations inexactes ou aura volontairement altéré, falsifié ou détruit un registre, un acte ou un document d'état civil, etc.

Colloque international sur le VIH/SIDA

Sauver les malades et protéger les soignants

Professeurs, scientifiques et praticiens impliqués dans la lutte contre le Vih/Sida se retrouvent depuis ce lundi à Lomé dans le cadre d'un colloque dénommé "Deuxièmes journées scientifiques sur le Vih/Sida au Togo". Axée sur le thème : "Accès universel et qualité des services", cette rencontre de cinq jours vise à échanger entre praticiens venus de part l'Afrique, les pratiques de tous les jours, leur qualité et des efforts qui restent à faire en matière de soins de qualité

lieux sur les études à mener dans le domaine par les différents acteurs au Togo", a fait savoir le ministre de la santé.

Selon ce dernier, des progrès sont enregistrés dans les domaines de la prévention et de l'accès aux soins, traitements et soutien. Ceci, grâce au soutien du gouvernement et des partenaires techniques et financiers.

"A trois ans du bilan des objectifs de l'année universel et dans la perspective des atteintes des



Photo de famille des participants

dans la riposte à cette maladie. Coorganisés par le Programme national de lutte contre le Sida et les IST (PNLS/IST) et le Comité de Lutte Antisida de l'Université de Lomé (CLAS-UL), les travaux de ces journées ont été ouverts par le Prof. Charles Kondi Agba, ministre de la santé.

"Il existe un plan national de recherche sur le VIH /SIDA pour la période 2009-2013. Les premières journées sur la recherche sur le VIH et le SIDA organisées en décembre 2009 ont permis de faire l'état des

objectifs du millénaire pour le développement (OMD 6) en 2015, il était important de réunir encore une fois, comme le recommande le plan national de recherche, les acteurs nationaux et les partenaires en développement pour partager les résultats des recherches menées et réfléchir ensemble sur les axes à améliorer en matière de connaissance de notre épidémie", a-t-il souligné.

"Nous menons des actions visant à rendre accessible partout en

suite à la page 4

Discrimination, marginalisation, exploitation, bénévolat professé et grève

Les enseignants du confessionnel ne veulent plus croire au Salut par les Eglises

Cela se célèbre le 7 octobre. Par un travail décent, en théorie, tout individu, partout dans le monde, devrait pouvoir exercer un métier qui lui permette de mener une vie digne et répondant à ses besoins essentiels ainsi qu'à ceux de sa famille. Seulement, en pratique, on constate qu'il n'y a ni salaire équitable ni conditions de travail dignes... Et ce n'est plus un secret que, au Togo, dans bien de structures à connotation religieuse, on paie mal, très mal. Au nom de Dieu. Aujourd'hui, les enseignants confessionnels sont poussés à crier. De nouveau. Or, le problème est réel depuis des décennies, plutôt plusieurs décennies, selon les mots de Bissikou Sénouvor, Porte-parole du Collectif des enseignants du confessionnel du Togo. Tant chez les protestants que chez les catholiques, il parle de «discrimination, marginalisation et exploitation». Des enseignants, titulaires du Baccalauréat, payés à 12.000, 13.000 ou 15.000 francs Cfa, alors que le salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig) applicable à l'ouvrier sans formation de base est monté à 35.000 francs Cfa depuis janvier 2012, et que la Convention collective interprofessionnelle exige de payer

au titulaire du Bepc entre 72.000 et 80.000 francs. Toujours dans le confessionnel, à l'administration des écoles, on n'est pas mieux loti. Pas de congés de maternité pour les femmes ; paiement à 20% moins que les collègues de l'enseignement public pour les enseignants endossés au budget ; indemnités de direction pour les directeurs d'école payés à 1.189 francs, contre 15.589 francs dans le public. Ils en ont encore à révéler.

Conséquence : depuis hier, on en voit de ces élèves obligés de retourner à la maison par faute d'enseignants. Un mouvement de débrayage est observé du 12 au 16 mars pour réclamer le bénéfice de la Convention collective interprofessionnelle. A défaut de décrocher réellement ce qu'on veut : primes de bibliothèque et de rentrée de 120.000 francs, comme dans le public, meilleure prise en charge des enseignants vacataires. La grève est reconductible dans tous les cas, affirme-t-on.

Ici, il faut remarquer que tout est désormais dirigé vers le Gouvernement. Maladroitement, à coup sûr. « *Le Gouvernement nous a appelés le 6 mars et nous croyions qu'il allait nous donner la décision, mais rien ; ça traîne et nous avons*



décidé de la grève pour que notre dossier soit traité en mesure d'urgence ». Visiblement dépités par leurs employeurs directs (les Eglises), les enseignants confessionnels ont choisi de mettre la pression sur l'Exécutif pour arracher le Salut. En fait, le malaise a aussi sa source dans le langage de bénévolat que professe l'Eglise. Le terme est tellement galvaudé dans les travaux à réaliser en faveur de la paroisse qu'on n'a pas su mesurer son degré de nuisance en milieu scolaire. A l'église, il faut fermer les yeux, se contenter du peu, pour espérer la grâce et la bénédiction de Dieu. C'est la victoire du spirituel sur le matériel. Comment continuer

à payer des indemnités dérisoires aux formateurs de l'élite dans un environnement de vie chère généralisée qui oblige à exiger plus aux fidèles, en dons ? Quelles âmes forge-t-on ainsi ? Instaurer des cotisations spéciales, pendant les cultes, pour les enseignants peut-il être une mesure de secours ?

Qu'à cela ne tienne, le Gouvernement n'a pas la solution. C'est ce qui se lit dans l'interview de la ministre des Enseignements primaire et secondaire, Essossimna Leguezim-Balouki, au site gouvernement.1Republicoftogo.com. « *Ces enseignants sont recrutés par des structures religieuses privées. Mais*

l'Etat, ayant conscience du rôle qu'ils jouent dans l'éducation et la formation, a décidé de leur accorder une subvention par année. Ces enseignants ne dépendent pas de l'Etat, mais des confessions religieuses. La subvention accordée est un coup de pouce, une aide et non un droit. Toutefois, nous avons pris sur nous d'engager une discussion avec eux et leurs employeurs pour envisager une augmentation de leur salaire afin de parvenir au niveau du Smig. Nous savons qu'ils sont mal payés, mais cette situation n'incombe pas au Gouvernement, mais aux écoles. Ces établissements, totalement privés, perçoivent des frais de scolarité destinés, notamment, à payer les salaires des professeurs », souligne la ministre, étonnée du mouvement de grève parallèlement aux négociations. Et de rappeler « qu'il n'y a pas que le secteur confessionnel qui participe à l'éducation. Il y a aussi les écoles privées laïques et les écoles islamiques qui ne bénéficient d'aucune subvention de l'Etat. Si on accepte la demande des confessionnels, il faudra alors le faire pour tout le monde ; ce qui est totalement impossible ». Voilà qui est sans ambiguïté.

Afin de réduire la dépendance budgétaire extérieure du pays

L'Autorité commande une étude qui oppose les forces aux faiblesses du commerce togolais

Jean Afolabi

A l'instar d'autres pays moins avancés, le Togo est caractérisé par un déficit chronique de sa balance commerciale, et a recours de façon quasi systématique à l'aide extérieure pour financer son développement et lutter contre la pauvreté. Mais, dans le long terme, il doit s'inscrire dans une perspective de développement basée sur l'accroissement de ses recettes d'exportations et une gestion plus efficiente de ses dépenses d'importations afin de réduire sa dépendance budgétaire extérieure, financer sa croissance et devenir un pays émergent. Le constat est dressé par une étude d'experts togolais et étrangers, fin 2011, dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Aide à l'intégration régionale et au partenariat économique international (AIRPEC)». Ce projet, financé à hauteur de 357,106 millions de francs Cfa par l'Union européenne et une subvention de la Francophonie, constitue le second volet du Projet 9 ACP TO 13 «Appui institutionnel à l'Etat togolais» (PAI).

De cette étude, publiée tout récemment, l'Etat veut fonder sa Politique nationale de développement du commerce, qui doit amener le pays à bâtir une économie performante, tenant compte d'une part de ses forces et faiblesses et d'autre part des opportunités qu'offrent la mondialisation et le régionalisme, ainsi que les menaces de pays concurrents et très actifs. Tout ici est cadré sur le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Déjà, la volonté politique manifestée par les autorités pour mettre en place une telle politique milite en faveur des atouts du pays. L'étude

recommande, en plus, d'améliorer la performance de certaines structures de promotion du commerce, notamment celle du commerce intérieur et de la concurrence, celle du commerce extérieur, du contrôle et de la métrologie légale, ainsi que des démembrements du ministère tel que le Centre togolais des expositions et foires de Lomé (CETEF-Lomé). Les entreprises nationales sont encouragées à participer aux différentes foires, aussi bien au Togo qu'à l'étranger.

En revanche, comme il est collé à la pratique publique tel un gène, il n'existe aucun système d'information sur les marchés intérieur et extérieur, ce qui est un handicap pour toute intervention auprès des opérateurs économiques. Ainsi, note l'étude, la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale répond à des requêtes juste ponctuelles du ministère du Commerce, alors qu'elle envoie régulièrement et systématiquement des données statistiques à d'autres structures comme le ministère des Finances et la Banque centrale. Pourtant, cette direction dispose de données récentes sur le commerce extérieur du pays en particulier sur les échanges du Togo avec les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) et de la Cedeao, ainsi qu'avec le reste du monde. Actualisées et mises à la disposition du ministère du Commerce, ces données lui seraient d'une grande utilité, ainsi qu'aux entreprises. Au ministère du Commerce, par ailleurs, l'étude note une pléthore de personnel non utilisé, des cadres apparemment débordés tandis que d'autres ont du mal à trouver des tâches à la hauteur de leur poste. Ajouté à cela une



Arthème S. Ahoomey-Zunu,
Ministre du Commerce

insuffisance de spécialisation parmi les agents. Le comble de l'opacité à ce ministère est l'absence d'un site web.

Et pourtant, le commerce du pays dispose d'atouts certains pouvant lui permettre de saisir les opportunités qui s'offrent à lui. Le port autonome – au meilleur tirant d'eau de la région – est en train de s'étendre, renforçant ainsi la vieille tradition de pays de transit et de réexportation. Une série d'initiatives a été prise sur le plan sectoriel : l'adoption d'une politique agricole, et d'une politique de développement de l'artisanat, la validation d'un document de politique industrielle, et d'une politique de développement du secteur traditionnel de la micro-entreprise, etc. Dans le secteur des TIC, les atouts du Togo devraient lui permettre de se lancer de façon durable dans les télécommunications tout comme ses voisins de la région.

Pour autant, ces atouts ne mettent pas le Togo à l'abri de menaces que constitue la concurrence des voisins en matière de transit des marchandises destinées aux pays de l'hinterland burkinabé, malien et

nigérien. L'étude cite en l'occurrence le Bénin, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Le Bénin déploie de gros efforts pour améliorer la compétitivité du Port autonome de Cotonou et réaliser un programme de facilitation sur l'axe routier Cotonou-Niamey. Le Ghana est connu pour les efforts qu'il déploie pour assurer la compétitivité du port de Tém par l'automatisation des procédures de dédouanement des marchandises et par la levée des tracasseries sur l'axe routier Téma-Bobo-Dioulasso. La reprise économique en Côte d'Ivoire va probablement récupérer une partie non négligeable du trafic qui était

détourné du port d'Abidjan au profit de celui de Lomé. Téma subira le même sort, ce qui l'amènera à être plus agressif encore en tentant de grignoter des parts de marchés sur le port de Lomé, particulièrement pour les marchandises en transit vers le Burkina Faso et le Mali.

En matière de promotion du commerce extérieur, la concurrence entre les pays voisins est également très forte. Sur le plan du tourisme d'affaires, avec les crises successives parcourues par le Togo, le Bénin a profité du déclin du pays comme réceptacle des grandes conférences régionales ou internationales pour se

repositionner sur un créneau porteur en construisant deux palais des congrès et en investissant sur des hôtels de haute et moyenne gamme. Le Ghana a déjà pris une option sérieuse dans le tourisme d'affaires en accueillant la plupart des grandes réunions régionales notamment de la Cedeao. «La tâche du Togo pour retrouver son lustre d'antan sera difficile mais pas impossible», souligne l'étude. Estimant que les récents investissements privés sur des hôtels de luxe permettant en même temps d'accueillir de grandes manifestations pourraient facilement combler le vide s'ils se poursuivent.

Au-delà de l'assurance de sécurité du Gouvernement

Koffi Kounté parti pour rester définitivement exilé en France

Visiblement, l'après-rapport d'enquête sur les cas de torture à l'Agence nationale de renseignements (ANR) n'est pas prêt de s'estomper. Dix jours après la publication du vrai rapport par la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), concluant à des cas de torture sur les personnes interpellées dans l'affaire d'atteinte contre la sûreté de l'Etat, le Gouvernement togolais rassurait «des mesures sécuritaires prises pour assurer et garantir la sécurité de la famille de Koffi Kounté, le président de la CNDH, actuellement réfugié en France pour fuir les menaces, et lui-même». Et pour faire un suivi de la pile des 13 mesures prises et des 13 recommandations de la CNDH, il est mis en place une commission interministérielle.

Au-delà de la réorganisation de l'Agence nationale de renseignements pour ne plus y garder des personnes appréhendées, des procédures disciplinaires immédiates à déclencher par le commandement militaire contre les personnes mises en cause, de la réparation des préjudices subis, du renforcement du rôle et des moyens de la CNDH, entre autres, le retour au pays du président de la CNDH – une institution constitutionnelle de surcroît – devenait un challenge pour

le pouvoir de Lomé. De quoi démontrer sa bonne foi à prendre le contre-pied de ceux qui ont pu menacer la Commission et travestir le rapport. Car «il n'est pas de l'intérêt de qui que ce soit de faire de ce rapport un outil de brimade à l'endroit des membres de la CNDH», selon les mots de Sylvain Attoh-Mensah, membre de la CNDH, après la remise du vrai document au Gouvernement. On se souvient encore de cette forte agitation préoccupante des diplomates européens accrédités à Lomé, après la confirmation du début d'exil de Kounté à Paris et la publication du vrai rapport.

«Notre souhait est qu'il revienne rapidement et qu'il ne soit pas menacé ou inquiété comme il le craint», ajoutait-il, parlant du président Kounté. Finalement, il faut encore prolonger la prière. Surtout que, depuis le week-end, M. Kounté a réussi à ramener à ses côtés, en France, sa famille. «Le Gouvernement français a permis à M. Kounté d'accéder à la procédure d'asile et à sa femme et ses enfants de le rejoindre en France, où ils viennent d'arriver», a précisé une dépêche de l'AFP.

La forte clameur du renforcement des mesures de sécurité au domicile loméen de Kounté, au moment où sa famille y était encore, n'a finalement



Koffi Kounté

pas rassuré le nouvel «exilé des droits de l'homme». Beaucoup d'observateurs craignent déjà cette option qui ne fait pas forcément honneur au pays, quoique l'on soit amené à en penser selon ses humeurs et son esprit critique. L'incertitude reste le temps que tout ceci va durer.

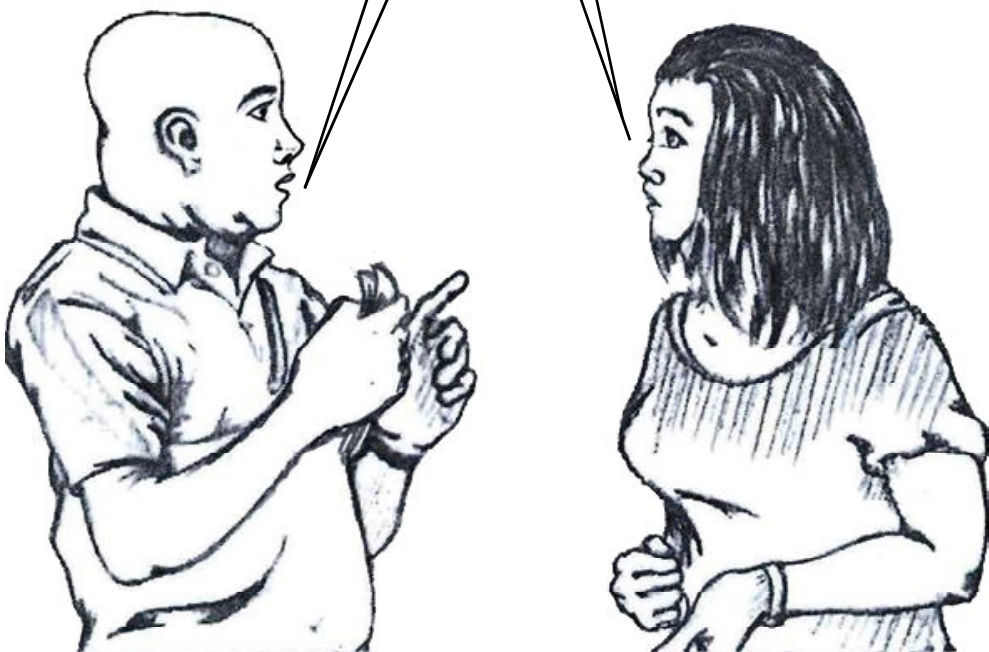
Pour rappel, la publication du rapport d'enquête avait soulevé une polémique. Les autorités ayant, dans un premier temps, affirmé qu'il n'y avait pas eu de torture sur la base d'un document qu'elles disaient émaner de la CNDH. Avant de se dédire sur la base du document authentique reçu de la CNDH.

JUSTE PAR DES CHIFFRES

Vous autres, le saviez-vous? C'est la nouvelle rubrique de votre journal pour nous projeter quelques chiffres sur le Togo. Histoire de faire réfléchir le collège des décideurs: gouvernants, secteur privé, ONG, associations, médias, bailleurs de fonds,... Des fois, sous un air ironisant.

Sais-tu que, chez nous les ruraux, **54%** des enfants âgés de **5-14 ans** sont engagés au travail?

Moi, je t'informe que, en milieu urbain, ce taux des enfants est évalué à **31%**.



Source: UNICEF, 2011, Rapport préliminaire MICS 9

Colloque international sur le VIH/SIDA

Sauver les malades et protéger les soignants

suite de la page 3

Afrique, des traitements de qualité. Il faudrait que les médicaments soient accessibles et qu'ils aillent aux bons patients», a précisé enfin le Prof Agba.

A cet effet, les participants auront donc à faire le point sur l'état d'avancement des recherches au Togo en Afrique et dans le monde; diffuser les résultats des recherches effectuées au Togo et dans la sous région; débattre des stratégies à mettre en place pour réussir l'accès universel; sensibiliser les autorités politiques et administratives sur les risques d'accidents d'exposition au sang en milieu de soins.

Notons que ces journées seront couplées au 2^e colloque francophone sur les accidents

d'exposition au sang (AES) et la protection des personnels de santé en Afrique sous l'égide de Groupe d'Etude sur le Risque d'Exposition des Soignants aux agents infectieux (GERES).

Il a pour objectif d'attirer l'attention et de former le personnel de santé sur les risques d'accidents d'exposition aux agents infectieux au cours de leurs prestations de soins (la manipulation des objets piquants, coupants et tranchants) d'une part et d'échanger sur le financement de la lutte contre le Vih/Sida.

Comment faire pour protéger les personnels soignants contre une éventuelle contamination du VIH/SIDA?

Comment faire pour que les matériels sécurisés de prélèvement

soient accessibles à grande échelle? Autant de questions qui trouveront des réponses au cours de cette rencontre.

«Il ne suffit plus de faire une médecine au rabais pour l'Afrique, une médecine taillée sur mesure, une médecine à deux vitesses, il est s'avère nécessaire de rendre accueillies les traitements de qualité partout en Afrique», a martelé pour sa part, Dionke Fofana, responsable/ GIP ESTHER, partenaire de ce colloque.

L'infection par le VIH est un problème de santé publique et de développement en Afrique subsaharienne. Au Togo, il a été mis en place un cadre national de riposte multisectoriel avec l'élaboration des plans stratégiques nationaux de lutte contre le VIH depuis 2011.

JUDO /

Sacha Denanyoh préqualifié pour les JO Londres 2012

La Fédération Togolaise de Judo (FTJ) a annoncé la pré qualification directe du togolais Sacha Denanyoh aux Jeux Olympiques de Londres dans la catégorie des moins de 81 kg en individuel prévue du 28 juillet au 3 août. L'information a été dévoilée au cours d'une conférence de presse tenue à Lomé, a-t-on appris vendredi.

La FTJ a également éclairé les professionnels des médias sur la participation de trois judokas togolais au 33e championnat d'Afrique senior prévue du 1er au 7 avril à Agadir au Maroc.

Le secrétaire général de la FTJ, d'Almeida Ayivi Eustache a indiqué que depuis deux ans, la fédération s'est engagée dans les qualifications pour les JO de Londres 2012 en faisant participer le capitaine de l'équipe nationale du Judo club du Togo, Sacha Denanyoh, évoluant au Judo club de Fribourg en Suisse à une multitude de compétitions de haut niveau dans la catégorie des moins de 81 kg en individuel.

Ainsi en 2011, Sacha Denanyoh a participé, entre autres, au grand Slam de Paris, au grand prix de Düsseldorf, au World cup de Prague, au championnat du monde senior de Judo à Paris Bercy, au championnat d'Afrique senior de Judo à Dakar, au grand Slam de Moscou et au grand prix d'Abu Dhabi.

En cette année 2012, il a participé au grand Slam de Paris, au grand prix de Düsseldorf et World cup de Prague.

Ces différentes compétitions qualificatives ont permis à l'athlète de s'illustrer et de gagner des points. Pour l'heure, il a totalisé 90 points et est classé 73e mondial dans sa catégorie.



Buga Maksim vs Denanyoh Sacha

M. D'Almeida a précisé que Sacha Denanyoh devrait participer à une dernière compétition pour boucler en beauté ce processus de

qualification. Il a précisé que Denanyoh a l'obligation de participer à ce 33e championnat d'Afrique Senior de Judo afin de consolider

sa place de qualification pour les JO de Londres 2012.

(Source: Xinhua)

FOOTBALL/ LORIENT

Alaixys Romao: " Ne pas baisser les bras "

Embourbé en queue de peloton, Lorient sait qu'il doit se reprendre pour exister en Ligue 1. Pour son milieu de terrain , le Togolais Alaixys Romao, l'heure est vraiment grave et tout autre résultat que des victoires rapprocherait un peu plus les Merlus de la Ligue 2. Extrait de l'interview de footSud.

Onze matchs sans victoire, quatre défaites d'affilée en L1. Qu'est ce qui ne fonctionne plus à Lorient ?

Ce qui ne va pas, c'est qu'on ne marque pas de buts pour gagner ces matchs-là et on en prend trop pour essayer de garder un résultat, même un match nul. C'est ce qui nous fait défaut ces temps-ci. C'est sur des moments d'inattention qu'on prend des buts et c'est ça qu'il faut gommer pour ne plus en prendre. Etre plus concentrés, comme ça on encaissera moins de buts et ça sera plus facile pour prendre des points.

Le FCL est seulement la 18eme attaque de L1 avec 24 buts. Est-ce que ce n'est pas en attaque finalement que le bât blesse ?

C'est sûr que quand on marque peu de buts, c'est difficile de gagner des matchs. On n'a pas été gâté par les blessures de nos attaquants. C'est à cause de ça que c'est difficile pour nous.

Est-ce que justement le retour de blessures de Jérémie Aliadière, Sigamary Diarra, Grégory Bourillon ou encore Mathieu Coutadeur peut chan-



ger le visage de l'équipe ?

Bien sûr. Offensivement il y a quelques blessés, je rajouterais Julien Quercia. Ce sont tous de bons joueurs devant.

" Je n'arrive pas à les mettre au fond ! "

On vous a vu vous créer plusieurs occasions face à Rennes. Est-ce que Christian Gourcuff vous demande d'apporter plus offensivement ?

Je suis assez libre dans mon jeu. Il me dit de défendre plus mais si j'ai la possibilité de monter, il me laisse le faire. C'est pour ça que j'arrive à

me procurer des occasions. Mais malheureusement je n'arrive pas à les mettre au fond. C'est pénalisant pour l'équipe.

Comment le groupe vit-il cette mauvaise passe ?

Ce n'est pas évident mais il faut garder la confiance car pour le moment, on n'est pas dans les trois derniers. Il faut rester concentré sur l'objectif du maintien et ne pas baisser les bras. On a fait un bon début de saison, c'est grâce à ça qu'on a un léger avantage. Maintenant l'avantage diminue dangereusement. Il va falloir prendre des points, on n'a plus le choix.

Pensez-vous que Christian Gourcuff puisse délaisser son 4-4-2 pour tenter un coup ?

Non. Car au final, ce n'est pas le système qui est en cause puisqu'on arrive à bien jouer. Malheureusement, on ne marque pas de points mais il faut garder notre style de jeu, c'est comme ça qu'on a réussi à faire des bons matchs et à en gagner. Il faut juste être plus efficaces offensivement et défensivement. Il faut mettre nos occasions au fond et faire moins d'erreurs derrière pour empêcher que l'on prenne autant de buts.

A titre personnel, suivez-vous toujours les résultats de Grenoble (2eme du groupe E en CFA 2) ?

Oui bien sûr, comme j'y ai passé trois ans pleins de bons moments, de temps en temps, je suis le club, j'ai encore des amis là-bas, je leur demande comment ça se passe. C'est embêtant pour la ville, pour les supporters, c'est une ville de foot. C'est vraiment dommage pour toutes ces personnes là que le club ait été rétrogradé en CFA 2. J'espère qu'ils vont pouvoir remonter au plus vite au meilleur niveau.

Ghana / Pas de discussions avec Desailly

L'avenir de Goran Stevanovic à la tête des Black Stars est plus qu'incertain. Alors que le technicien serbe attend de connaître son sort, la rumeur a fait état de contacts avancés avec le Français, natif d'Accra, Marcel Desailly. Faux, a répondu la Fédération.

Goran Stevanovic ne sait pas de quoi son avenir sera fait. Le sélectionneur serbe du Ghana attend en effet d'être fixé sur son sort à la tête des Black Stars. Le comité exécutif de la GFA s'est réuni plusieurs fois mais a systématiquement décidé... de ne pas trancher.

Une chose est sûre cependant. Le prochain sélectionneur du Ghana ne sera pas Marcel Desailly. Si Stevanovic est annoncé partant par la presse ghanéenne, la Fédération a démenti avoir approché l'ancien défenseur des Bleus et de l'OM, déjà candidat après la Coupe du monde 2010.

"La GFA n'a pas pris contact avec Marcel Desailly, ni personne d'autre d'ailleurs, en ce qui concerne le poste de sélectionneur des Black Stars, a assuré Ibrahim Sannie Daara, le porte-parole de la Fédé, à Citi FM. Nous ne nous sommes pas encore décidé quant à l'avenir de Goran Stevanovic et il n'a jamais été question de penser à d'autres entraîneurs. Nous sommes ici pour servir le peuple et il est impératif que la meilleure décision soit prise dans l'intérêt de la nation."

A 43 ans, Marcel Desailly -Odenke Abbey comme il est connu dans son pays natal- n'a jamais entraîné mais il dispose d'une vaste expérience acquise en tant que joueur de l'équipe de France (Coupe du monde 1998), de l'OM (Ligue des champions 1993), de l'AC Milan (Ligue des champions 1994, championnat d'Italie 1994) ou de Chelsea (Coupe d'Angleterre 2000)...

Madagascar /Coupe Davis 2012 de la Zone Euro-Afrique, Groupe II, du 6 au 8 avril prochain

Madagascar accueillera le 2ème tour de la Coupe Davis 2012 de la Zone Euro-Afrique, Groupe II, en tennis, qui se tiendra du 6 au 8 avril prochain, apprend-on du communiqué officiel du ministère des sports malgache.

La direction de la Coupe Davis au sein de la Fédération Internationale de Tennis (ITF) a choisi Madagascar pour accueillir le 2ème tour de la Compétition zonale (Zone Euro-Afrique, Groupe II) de la Coupe Davis, qui se tiendra dans les courts de l'Amicale Culturelle et Sportive d'Ambohidahy (ACSA), au centre-ville d'Antananarivo, la capitale malgache.

Le match de barrage de Madagascar contre le Luxembourg dans la capitale malgache à ce 2ème tour sera la dernière chance pour la grande île de rester dans le groupe II sinon le pays sera décalé dans le groupe III la saison prochaine. Le Luxembourg est au 60ème au classement par pays tandis que Madagascar est classé 75ème.

Selon l'entraîneur de l'équipe nationale à la coupe Davis, Harivony Andrianafetra, il y aura au total 5 matches à disputer et le pays qui alignera trois victoires restera dans le groupe II.

Notons que lors des matches de 1er tour du groupe II qui se sont déroulés du 10 au 12 février en Varsovie, la Pologne, classée 38ème dans le tableau du groupe II de la zone Europe-Afrique, a écrasé Madagascar, qui est à sa toute première expérience en groupe II, par 5 victoires à 0.

Chelsea /l'ère Abramovich, un gouffre estimé à 2 milliards d'euros !

Depuis son arrivée à la tête de Chelsea, Roman Abramovich a dépensé environ 2 milliards d'euros. Et pourtant, c'est la crise...

André Villas-Boas limogé dimanche dernier, un ballottage défavorable en 1/8e de finale de C1 (défaite 3-1 à l'aller à Naples) et une course à la 4e place de Premier League loin d'être gagnée d'avance : le tableau de marche de Chelsea parle de lui-même. La qualification en FA Cup cette semaine a ramené un soupçon d'optimisme, mais l'équilibre est très fragile. De quoi faire enrager le propriétaire du club londonien Roman Abramovich. Plus encore à la lueur des chiffres publiés aujourd'hui par The Sun.

La publication anglaise a mené sa petite enquête, révélant que le riche mécène russe avait investi près de 2 milliards d'euros depuis son arrivée chez les Blues il y a neuf saisons. 624,854 M€ ont ainsi été dépensés en transferts (58 M€ pour le seul Fernando Torres par exemple) et 1,17 milliard d'euros a servi à payer les salaires de l'effectif avant cette saison. Si l'on ajoute les recrues de l'année (Mata, Cahill, etc.) et leurs revenus, on approche dangereusement des 2 milliards...

Un gouffre financier en somme. Pour quel résultat ? Certes, les pensionnaires de Stamford Bridge ont glané de nombreux trophées (3 titres de champions d'Angleterre, 3 FA Cup, 2 Carling Cup). Mais ils ont toujours échoué dans leur quête en Ligue des Champions (finalistes malheureux à Moscou en 2008), rêve absolu du magnat Russe. Aujourd'hui, on est loin de tout cela. Roman Abramovich continuera-t-il à dépenser sans compter pour atteindre ses rêves de gloire avec Chelsea ?

Santé

Comment la friperie et la brocante exposent aux maladies

Le commerce de la friperie connaît une véritable explosion au Togo. De Lomé à Dapaong des milliers de togolais vivent de ce commerce qualifié de lucratif. Le marché de la friperie et la brocante se sont intensifiés à cause de la précarité socio-économique des populations dont le pouvoir d'achat est faible. Si les consommateurs trouvent leur compte au plan vestimentaire, la brocante et la friperie, à en croire les professionnels de la santé, les usagers de ces biens à bas coûts s'exposent à de nombreux problèmes de santé.

Etonam Sossou

Dans une brocante à Adinomoto, à Lomé, plusieurs matelas sont superposés. Ils sont soigneusement pliés en deux et soutenus par des ficelles. On peut y apercevoir des marques colorées sur certains. On remarque quelques taches laissées par la moisissure. «C'est dans cet état que certains matelas achetés à la brocante en Europe arrivent ici», indique Marcellin, le tenancier de l'établissement installé dans ce quartier périphérique. «Certains de ces produits ne sont pas tout simplement protégés avant leur embarquement pour nos pays», explique ce dernier. Mais l'état piteux de ces pièces de literie ne décourage pas certains acheteurs; ils se bousculent même dans ces commerces spécialisés dans la vente des articles de seconde main. «Les prix appliqués ici sont abordables», confie Germain, un étudiant en faculté de droit à l'Université de Lomé. Ce dernier est à la recherche d'un «matelas confortable» à vil prix. «Celui que papa m'a acheté à la rentrée académique n'est pas confortable», confie cet étudiant. Les prix varient ici entrent 30.000 et 120.000Fcf. Ceci en fonction de l'épaisseur et des dimensions du matelas. Un matelas d'une largeur de 90 mètres et d'une épaisseur de 20cm coûte 30.000Fcf. Alors qu'on retrouve le même dans les grandes surfaces de la ville à 90.000Fcf. Celui de 140m de largeur, 190m de longueur, et d'une épaisseur de 20cm est vendu à 90.000Fcf à la brocante et à 150.000Fcf



dans d'autres surfaces.

On retrouve également des couettes, des couvre-lits, des couvertures et des oreillers à la friperie. La gent féminine qui constitue l'essentiel de la clientèle, affirme se ravitailler aux marchés Atikpodji et Hédzranawoé. «Ce sont les secteurs de ces types de lingerie. Ils sont non seulement de bonne qualité, mais sont aussi vendus à un très bon prix», indique Virginie, une ménagère qui discute le prix d'une couette avec un vendeur ambulant. C'est d'ailleurs avec un large sourire qu'elle va continuer à faire ses courses. «Je viens d'acheter une couette à 3000Fcf», dit-elle. Certaines femmes soutiennent aussi acheter leur lingerie à la friperie. «J'achète souvent mes soutiens-gorge à la friperie parce qu'ils sont de bonne qualité, et c'est moins cher, alors que dans les boutiques, les prix sont pas hors de portée», confie Marie Angèle.

Protection

Christiane T. se dit contrainte de se tourner elle aussi, vers ces

dessous de seconde main, à cause «de sa forte poitrine». Elle porte la taille 42. Trouver un soutien-gorge à sa taille et en plus, de bonne qualité dans les grandes surfaces, n'est pas chose facile. «Avant, j'achetais mes soutiens-gorge dans les grandes surfaces, mais l'élastique n'est pas solide et lâche très vite. J'ai finalement trouvé mon compte dans la friperie», dit cette fidèle cliente des sous-vêtements de seconde main. Les prix de ces dessous de femmes varient entre 300Fcf et 3000Fcf à la friperie, selon les marchés. On retrouve par ailleurs dans tous les marchés de la ville, des soutiens-gorge, slips, strings, boxers, bustiers et nuisettes de seconde main. Mais certaines femmes hésitent à solliciter ces sous vêtements (slips et strings) qui suscitent tant de bousculades du fait de leur exposition dans les rayons de la friperie.

«Je trouve que les slips et autres strings déjà utilisés ne sont pas à recommander, parce qu'on ne sait pas toujours la provenance de ces linges, ni de

quoi souffrait le premier utilisateur», indique Viviane. «Je suis très méticuleuse en matière d'hygiène et j'aime bien savoir d'où provient ce que j'achète pour ma protection personnelle et celle de ma famille», poursuit-elle. Pour autant, d'autres acheteurs affirment désinfecter cette lingerie et literie achetées à la brocante avant tout usage. «Tous les sous-vêtements que j'achète en friperie sont trempés avec du détergent. Ils sont aussi javellisés», dit Michelle B.

Une mesure d'hygiène qui ne s'applique malheureusement pas aux matelas. «On ne peut pas laver les matelas que nous importons, ils vont s'abîmer sinon. On ne peut pas non plus les désinfecter puisque nous ne connaissons pas les produits adéquats. Je pense que le drap le protège suffisamment», croit savoir Fosi, un brocanteur.

Sur cette question de l'utilisation des lingeries de seconde main, le virologue Etienne Kouassi, soutient que les risques au plan de la santé sont élevés. «Le string notamment pose problème. Il est un sous-vêtement particulier dont les cordières, lorsqu'elles sont serrées sur le rectum peuvent l'enflammer. Cette appréhension suggère qu'on le porte (même neuf), juste mais relâché».

Linge délicat donc, «il n'est pas souhaitable d'en disposer qui soit de seconde main. Et si d'aventure c'est le cas, une hygiène particulière dudit sous-vêtement est impérative. Il s'agit d'administrer des produits désinfectants globalement à tous les vêtements issus de la friperie. Mais de manière spécifique, aux petites culottes. Et singulièrement au string dont le port ne doit pas excéder quatre heures de temps.

De son côté, le Dr Kossi Agbétoméno se veut radicale. «Il n'est pas conseillé de porter le string de seconde main. Pour la simple raison que, désinfecté, les détergents utilisés pourraient être acides. Donc allergiques».

Etienne Kouassi croit savoir qu'appréciés par la gent féminine, «les dessous de la friperie constituent un véritable nid à microbes. Généralement, la femme est exposée aux mycoses: Infections dues à un champignon; la vaginite: Inflammation de la muqueuse du vagin et bien d'autres maladies de la peau». Des maladies peuvent devenir chroniques si rien n'est fait. «Vus l'état, la matière et les constituants de certains sous-vêtements procurés à la friperie, Il n'est pas du tout conseillé de les utiliser», précise le virologue.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°167 DE LOTO KADOO DU 02 MARS 2012

Nous sommes le vendredi 09 Mars 2012 et le tirage de Loto Kadoo de ce jour porte le N°168.

Vendredi dernier, plusieurs parieurs basés aussi bien à l'intérieur du pays qu'à LOME, ont eu le bonheur de remporter de nombreux gors lots.

A NOTSE, les opérateurs 2223 et 2222 ont recensé respectivement un lot de 625.000F CFA et un lot de 750.000F CFA.

La ville de KPALIME quant à elle s'est démarqué par un gros lot de 1.000.000F CFA, un gros lot de 2.000.000F CFA et un super gros lot de 3.250.000F CFA gagnés sur les points de vente 4016, 7204 et 4029.

LOME, n'est pas en reste, avec un lot de 750.000F CFA remporté auprès de l'opérateur 7065 et un gros lot de 1.000.000F CFA enregistré sur le point de vente 3722.

Au PMU'TG, le quarté du jeudi 08 Mars a permis aux parieurs ayant trouvé la combinaison gagnante dans l'ordre de remporter la somme de 1.236.000F CFA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A VOUS TOUS !!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°168 de Loto Kadoo du Vendredi 09 Mars 2012

Numéro de base

74

24

61

04

39

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 578 de Lotto Diamant du lundi 12 Mars 2012

Numéro de base

**

**

**

**

**

Nuit de l'Eau 2012

Collecter au moins 144 millions pour les enfants du Togo

Les 30 et 31 mars, l'Unicef France et la Fédération Française de Natation se mobilisent pour les enfants du Togo ! Cette année encore, Alain Bernard est le parrain d'honneur de la Nuit de l'Eau. À travers le Défi de l'Eau, inclus dans l'événement, chacun peut participer, seul ou en équipe, avec ses collègues ou ses amis... en nageant plusieurs longueurs ou en sponsorisant un nageur. L'objectif de 2012 : collecter au moins 144.000.000 Fcf (220 000 euros), pour un nouveau record

À travers des animations ludiques et sportives, la Nuit de l'Eau a un double objectif : sensibiliser au respect et à la préservation de l'eau, essentielle à la vie de tous et collecter des fonds destinés aux programmes eau et assainissement soutenus

par l'Unicef, au Togo. Pour la première fois cette année, le Défi de l'Eau a lieu dans toutes les piscines de France, les 30 et 31 mars !

Participer au Défi de l'Eau à titre individuel...

« Le Défi de l'Eau, c'est une question de confiance », affirme Claire qui a participé l'an dernier à l'opération, au Palais des Sports de Puteaux. En demandant d'abord à ses proches, puis à ses connaissances de sponsoriser ses longueurs, elle a collecté plus de 3000 euros pour les enfants du Togo ! « Il y a beaucoup de gens qui voudraient donner mais qui ne savent pas toujours comment faire parce qu'ils sont très sollicités », poursuit-elle. « Avec le Défi de l'Eau, c'est tellement facile de mobiliser son entourage. »

...ou se motiver en équipe

« En 2011, 35 salariés ont participé au Défi de l'Eau, dont 13 nageurs et 22 supporters », raconte Caroline, salariée de l'entreprise Novo Nordisk. « En 2011, nos 13 nageurs ont effectué 526 longueurs : ainsi, nous avons collecté la somme de 5260 € en faveur de l'Unicef. Cette année, nous souhaiterions pouvoir collecter au moins la même somme que l'année dernière. » Et la challengeuse d'ajouter : « Fédérer nos salariés autour de ce projet sportif et humanitaire leur permet de créer du lien, de se découvrir et de rencontrer des collègues qu'ils ne fréquentent pas habituellement. L'entreprise a tout à y gagner », conclut-elle.

Source Unicef